

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mai 2026

L'an 2026, le 12 mai à 20 heures et quinze minutes, le conseil d'administration de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du centre culturel et sportif Le Cairn de Lans en Vercors, sous la présidence de Julien Ammar, Président de la Régie Personnalisée, à la suite de la convocation envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration le 6 mai 2026.

Titulaires présents : Irina BRANDINA – Thierry LEBEL – Salomé MALEVERGNE – Julien AMMAR – Katelyne BRAUNLICH – Nicolas LESPINASSE – Caroline BIARD - Christophe LEBEL.

Suppléants présents votants :

Suppléants présents non-votants : Joseph BOYER

Secrétaire de séance : Katelyne BRAUNLICH

Assiste au CA avec voix consultative : Marie FREYDIÈRE, directrice

Excusés :	Ont donné pouvoir à :
Philippe BERNARD	

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8

Délibération n° DEL2026-10 DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET R.P.C.C.S. 2026

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits du budget 2026 de la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif, il est proposé au Conseil d'administration d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES				
ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	DÉPENSES
611	011	-	Contrats de prestation de services	1 451,43 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT				1 451,43 €
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES				
ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	RECETTES
773	77	-	Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	1 451,43 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT				1 451,43 €

République Française
Département de l'Isère
RPCCS LANS-EN-VERCORS

Délibération n° DEL2026-10- Page 2/2

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE les dispositions ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le 21/05/2026

Le Président,
Julien AMMAR

